



Nation Métisse Autochtone Gaspésie, Bas Saint-Laurent, îles de la Madeleine (N.M.A.G.B.S.L.I.M.)  
Gaspe Peninsula, Lower St-Lawrence, Magdalen Islands Metis Aboriginal Nation (G.P.L.S.L.M.I.M.A.N.)  
Deuxième dénomination : Nation Métisse du Soleil Levant / Métis Nation of the Rising Sun

---

## **AVIS DE CONVOCATION**

### **Assemblée Générale Annuelle des membres le 14 SEPTEMBRE 2019, à 13hrs. Centre Colombien, 25 rue de la Cathédrale, Gaspé, G4X 1N9.**

Tous les membres en règles sont convoqués à l'Assemblée Générale Annuelle le samedi 14 septembre 2019. L'ouverture des portes et l'inscription au registre des membres à partir de 12h15, l'assemblée débute à 13Hrs. Soumis par le conseil des Chefs.

#### **Ordre du Jour**

1. Ouverture de l'assemblée à 13hrs. (Mot de bienvenue du Grand-Chef Benoît Lavoie, suivi de la présentation des chefs avec un mot leurs part)
2. Remerciement du personnel du bureau et des bénévoles
3. Élection d'un Président(e) et d'un(e) Secrétaire d'assemblée
4. Élection d'un(e) responsable de la sécurité et président(e) d'élection
5. Lecture et adoption de l'Ordre du jour
6. Dépôt du bilan financier de l'année fiscale 2018-2019 (Andrée Morin)
7. Nomination d'un Vérificateur qui n'est pas un expert-comptable
8. Avocats pour la défense de la Communauté, Me Michel Pouliot de Québec et Me Nérée Cormier de Carleton
9. Dossiers devant les tribunaux (Benoît Lavoie):
  - a) Éric Parent, devant la cour Suprême du Canada.
  - b) Jacinthe Marchand et Stéphane Oakes,
  - c) Donat Delarosbil, en appel devant la cour supérieur.
  - d) Injonction contre les forages par fragmentation
  - e) Injonction contre la loi 106
  - f) Comité " Au service de la protection de l'Eau.
10. **Lettre à sa Majesté La Reine Élisabeth 11, copie conforme, Siège De L'ONU, Le Premier Ministre du Canada M. Justin Trudeau et Madame la Ministre Carolyn Bennet.**
11. **Ratification des résolutions:**
  - a) Le vote est demandé aux membre-chef pour ratifier les 2 nouveau chefs  
Au conseil des chefs, nomination de M. Roland Gionet, représentant les membres du Nouveau-Brunswick.  
Au conseil des chefs M. Jocelyn Rioux.
12. 1 poste vacant au conseil des chefs, une personne peut y être invité pour une durée de 6 mois et si la nomination de chefs convient elle sera présentée lors de la prochaine Assemblé Générale pour ratification par les membres.
13. Mot de clôture et levée de l'Assemblée Générale Annuelle (Benoit Lavoie).
14. 17 heures levés de l'assemblée.

Les membres qui désirent soumettre leur candidature en tant qu'administrateur doivent en informer le Conseil d'administration par une lettre reçue au bureau de la Communauté avant le 1 septembre 2019, pour cette année aucun poste n'est vacant.